



Agression grave désamorcée...

Ce jour, le vendredi 22 décembre 2023, une découverte plus qu'inquiétante nous démontre qu'il faut rester vigilant au quotidien, que nous n'exerçons pas un métier anodin, que le moindre moment d'inattention peut être fatal.

Lors d'un changement de cellule pour rotation de sécurité d'une personne détenue TIS placée en détention classique, la fouille de son paquetage est minutieusement effectuée.

Sont découverts lors de la fouille : DEUX téléphones portables, une ARME artisanale. L'heureux propriétaire de ce butin est en attente de jugement pour une procédure criminelle en lien avec le terrorisme...

Que voulait-il faire avec cette arme ?

Malgré le sous-effectif important sur le CP Fresnes, l'absentéisme en troisième division, le professionnalisme de nos collègues présents a permis d'éviter certainement le pire !!!

Force Ouvrière Justice est convaincu que cette arme n'était pas destinée à assurer une défense mais plutôt à faire du mal...

Notre organisation ne cesse de tirer la sonnette d'alarme devant le risque terroriste encouru dans nos détentions, n'oublions pas que la France dans son ensemble est en état de vigilance attentat.

Il est impensable de laisser une telle menace en détention ordinaire peu importe la note de gestion qui lui sera appliquée suite à cette fouille

Nous sommes lucides face à la réalité du terrain, il est très difficile de faire respecter à la lettre chaque note de gestion dans une détention ordinaire.

Nous en profitons pour souligner dans ces temps difficiles la disponibilité sans faille des élèves qui en ce moment sont au charbon sur notre établissement, il nous apparaît important qu'ils en soient félicités.

Le bureau local Force Ouvrière Justice demande de la reconnaissance pour l'ensemble des personnels mobilisés en cette fin d'année très difficile. D'une part pour leur disponibilité et d'autre part pour leur professionnalisme au quotidien malgré le nombre exorbitant d'heures supplémentaires effectuées.

Le bureau local Force Ouvrière Justice rappelle que notre organisation syndicale n'a aucun tabou avec la sécurité.

Le bureau local Force Ouvrière Justice demande le transfert ou à minima l'isolement administratif de cette personne détenue prosélyte présentant un risque de passage à l'acte.

Aussi nous exigeons des sanctions disciplinaires et des poursuites pénales avec une réponse ferme et rapide.

Le bureau local,

Adresse du Bureau local : 1 allée des Thuyas 94261 Fresnes

Mail : cpfresnes@fojustice.fr

Tel : 0188286220

SLP FO Justice Fresnes

Le : 22 Décembre 2023

